



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 mai 2003

SUBVENTIONS AUX UNIONS LOCALES DES SYNDICATS

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 5 mai 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 20 mai 2003

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET

Secrétaire de séance : Melle Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.

Excusés :

Conseillers :

M. Michel PAILLEY, M. Joël RENOUX, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 mai 2003

DELIBERATION D20030229

Vie Associative/Jumelages

SUBVENTIONS AUX UNIONS LOCALES DES SYNDICATS

Monsieur Guillaume JUIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,
Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Au titre de l'année 2003 et dans la limite des crédits qui ont été ouverts au Budget Primitif, je vous propose d'arrêter le montant des subventions à allouer aux Syndicats.

Subvention de fonctionnement - Imputation budgétaire 65.0251.6574 # 01689

La répartition de cette subvention est effectuée selon les résultats obtenus par chaque organisation syndicale aux élections de Niort des Prud'hommes, du Centre Communal d'Action Sociale, de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, des PTT, de l'Hôpital de Niort et aux élections départementales professionnelles de l'Education Nationale :

* pour 25 % à titre de charge répartie en 11 parts fixes (2 pour CGT, FO, CFDT, CFTC, 1 pour CGC, UNSA et SUD)

- pour 75 % restant au prorata des résultats électoraux obtenus pour chaque organisation syndicale.

CGT	2 683 €
CFDT	2 133 €
FO	1 858 €
CFTC	1 034 €
UNSA	620 €
CGC	559 €
SUD	270 €
Total	9 157 €

Subvention aux frais de gestion - Imputation budgétaire 65.0251.6474 # 01688

Sur 1697 m² théoriques disponibles, 25 % d'entre eux sont répartis en 11 parts fixes (2 pour CGT, FO, CFDT, CFTC, 1 pour CGC, UNSA et SUD). Les 75 % restants sont ventilés au prorata des résultats électoraux et sur la base de 56,25 € le m²

CGT	4 260 €
CFDT	3 388 €
FO	2 952 €
CFTC	1 643 €
UNSA	985 €
CGC	887 €
SUD	429 €
Comité de gestion	4 996 €
Total	19 540 €

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à verser les sommes ainsi définies.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 41
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 4

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Guillaume JAIN

[Ordre du jour](#)